



Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–12 novembre 2015

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2015/15

10 février 2016

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2015 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et des recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	1
2015/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	3
2015/EB.2/2 Politique en matière d'évaluation (2016–2021)	3
2015/EB.2/3 Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective	4
2015/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome	5
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	6
2015/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2016–2018	6
2015/EB.2/6 Nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022	7
2015/EB.2/7 Point sur l'examen du cadre de financement	7
RAPPORTS D'ÉVALUATION	8
2015/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012–2014) et réponse de la direction	8
2015/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation conjointe de l'initiative REACH (2011–2015) et réponse de la direction	9
2015/EB.2/10 Rapport de synthèse des évaluations consacrées au travail du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et réponse de la direction	10
2015/EB.2/11 Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2014–2015	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	12
2015/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Amérique centrale 200490	12
2015/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Haïti 200150	13
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	13
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	14
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	15
2015/EB.2/14 Programme de pays—Ouganda 200894 (2016–2020)	16
2015/EB.2/15 Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200852	16
2015/EB.2/16 Interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200844	17

	Page
2015/EB.2/17	18
Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200712	
2015/EB.2/18	18
Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du Sud 200572	
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	19
2015/EB.2/19	20
Programme de pays—Sri Lanka 200866 (2016–2017)	
2015/EB.2/20	20
Interventions prolongées de secours et de redressement—Népal 200875	
2015/EB.2/21	21
Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200867	
2015/EB.2/22	22
Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays République démocratique populaire lao 200242	
2015/EB.2/23	22
Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Myanmar 200299	
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	23
2015/EB.2/24	23
Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République-Unie de Tanzanie (2011–2014) et réponse de la direction	
2015/EB.2/25	24
Programme de pays—Zambie 200891 (2016–2020)	
2015/EB.2/26	25
Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mozambique 200286	
2015/EB.2/27	25
Interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200832	
QUESTIONS DIVERSES	26
	26
Rapport sur la visite du Conseil d'administration du PAM au Pakistan	
Annexe I	27
Décisions et recommandations	
Annexe II	35
Ordre du jour	

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2015/EB.2/1)

1. La Directrice exécutive a remercié le Conseil et rappelé que, avec la récente adoption des objectifs de développement durable, le PAM et ses partenaires s'étaient engagés à œuvrer pour un monde libéré de la peur et du besoin, reconnaissant que la priorité devrait aller aux populations les plus marginalisées afin que personne ne soit exclu. L'objectif d'éliminer la faim d'ici à 2030 est certes ambitieux mais réalisable.
2. Le PAM a l'obligation de recadrer ses programmes, de développer de nouveaux partenariats et de s'attaquer à la faim et à ses causes pluridimensionnelles par des moyens porteurs de transformation. Cela impliquerait que tous les acteurs planifient collectivement l'assistance humanitaire, ses ressources et sa mise en œuvre dans la perspective du Programme 2030. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire qui se tiendra en 2016 à Istanbul offrira l'occasion de renouveler l'adhésion aux principes de l'action humanitaire, à l'élargissement de l'accès des intervenants humanitaires et aux cadres de financement destinés à couvrir les besoins à l'échelle mondiale. Tous les acteurs doivent: reconnaître qu'à une crise différente il faut une réponse différente; promouvoir à l'échelle mondiale la détermination à placer les filles et les femmes au centre de l'action humanitaire; mettre la personne humaine en première place; et renforcer la société civile au niveau du terrain.
3. À l'heure où le changement climatique pénalise de manière disproportionnée ceux qui vivent dans l'insécurité alimentaire, la Conférence de Paris sur le climat (COP21), qui débutera prochainement, constitue un nouveau pas vers l'éradication de la faim. Le PAM est parvenu à la neutralité climatique et la Directrice exécutive a souligné l'importance de mesures ambitieuses de lutte contre le changement climatique en tant que préalable à l'élimination de la faim.
4. Le phénomène El Niño demeure une préoccupation majeure, en particulier pour l'agriculture pluviale; le PAM adoptera une politique d'investissement dite "sans regrets" pour renforcer la préparation aux crises. Alors que la dénutrition a reculé dans certaines zones, le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance en Afrique a augmenté, tandis que les nouveaux progrès sont entravés par des vulnérabilités systémiques. Le mouvement Renforcer la nutrition (SUN) et les Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (initiative REACH) offrent des possibilités d'agir en collaboration avec d'autres acteurs. Dans les zones touchées par le virus Ebola, le PAM a été en mesure de transférer l'appui logistique aux gouvernements, et il s'assurera que les communautés sont florissantes.
5. Conflits et restrictions d'accès ont rendu difficile pour le PAM d'apporter une assistance vitale à tous ceux qui en ont besoin. Dans certaines parties du Soudan du Sud, la faim a atteint des proportions catastrophiques tandis que le Burundi, l'Éthiopie, le Mali, la région du lac Tchad et la République centrafricaine sont en proie à une situation dramatique. Le financement était très maigre face à l'ampleur des besoins humanitaires des Syriens et des Yéménites. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la sécheresse et les effets du phénomène El Niño ont aggravé la faim. En Asie et dans le Pacifique, les capacités de préparation du PAM et les plateformes de services communs ont permis de venir en aide à 2 millions de personnes à la suite du séisme qui a frappé le Népal. La Directrice exécutive a remercié tous les donateurs de leur appui et invité le Conseil à poursuivre son engagement à mesure qu'étaient répertoriés des mécanismes de soutien plus durable.

6. La Directrice exécutive a souligné l'importance de la nouvelle politique du PAM en matière d'évaluation, qui éclairera toutes les facettes de son travail. Par ailleurs, le PAM a fait de l'égalité des sexes une priorité, comme en témoignent sa nouvelle politique relative à la problématique hommes-femmes, le réseau de suivi des résultats en matière d'égalité des sexes et le cadre de responsabilité pour la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes.
7. Le PAM a innové dans le recours à des modalités souples de transfert et formé du personnel dans le monde entier à leur utilisation. Ses capacités accrues en matière de partenariats ont fait de lui le "partenaire de référence" pour l'élimination de la faim; de nouveaux outils destinés à sensibiliser le public comme la campagne One Future #ZeroHunger sur les médias sociaux et le partenariat avec Alitalia renforcent la volonté du public de venir à bout de la faim.
8. Le prochain Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 mettra davantage l'accent sur le deuxième objectif de développement durable, qui inclut le Défi Faim zéro. Le partenariat avec les autres organismes ayant leur siège à Rome maximisera les contributions aux objectifs globaux et aux plans nationaux. La Directrice exécutive a conclu en insistant sur la nécessité de renforcer encore le travail du PAM afin d'éradiquer la faim et la malnutrition.
9. M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint et coordonnateur des secours d'urgence auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, a évoqué le rôle central du PAM dans l'action humanitaire, rendant hommage au courage de son personnel qui travaille dans des zones de crise.
10. Appelant l'attention sur le Sommet mondial sur l'action humanitaire, M. O'Brien a constaté que les besoins humanitaires avaient déjà atteint des niveaux sans précédent en raison de conflits et des déplacements qui s'en suivent. Il a souligné la nécessité de renforcer les communications entre donateurs et parties prenantes de manière à ce que les crises potentielles soient détectées avant qu'elles ne se transforment en catastrophe. Le Sommet mondial visait à insuffler l'élan aux actions nécessaires pour répondre aux besoins tout en préservant la dignité et la sécurité des personnes vulnérables, en particulier des femmes et des filles, en encourageant la résilience et en établissant des partenariats au sein d'un système global efficace.
11. Les membres du Conseil ont remercié la Directrice exécutive et M. O'Brien de leur indéfectible détermination à sauver des vies et à éliminer la faim. L'assistance du PAM a joué un rôle essentiel à la suite de catastrophes naturelles, de conflits et de situations d'urgence complexes partout dans le monde. Les membres du Conseil ont affirmé l'importance du renforcement de la résilience et de la mobilisation de nouvelles ressources pour atteindre les objectifs à long terme. Le sommet sera l'occasion de s'assurer que la communauté mondiale d'action humanitaire est prête à intervenir et de rendre l'action humanitaire conjointe plus efficace face aux crises de plus en plus longues et récurrentes.
12. Le Conseil a salué le rôle crucial du PAM dans la stabilisation des situations volatiles. La crise des réfugiés syriens a illustré la nécessité de renforcer la résilience des pays en développement. L'insécurité augmentait la probabilité de nouvelles crises de réfugiés de plus grande envergure, mais l'intervention du PAM a été déterminante dans la stabilisation de la région. Un financement à long terme prévisible est indispensable pour atténuer les effets négatifs sur toute une génération.
13. Les membres du Conseil reconnaissaient que les situations d'urgence complexes exigeaient une réponse exceptionnelle et des investissements durables dans la résilience. Le PAM doit élargir sa base de donateurs et gagner en efficacité; à cet égard, l'application "ShareTheMeal" a constitué une innovation majeure qui permet de faire des dons à titre

personnel au PAM et de savoir ce qu'il est advenu de ces dons. Le Conseil a félicité le PAM du caractère novateur de ses transferts de type monétaire et l'a encouragé à faire preuve de plus de transparence en matière de coûts, à conduire conjointement des évaluations des besoins et à classer les appels par ordre de priorité.

14. Le Conseil a apprécié l'élargissement du partenariat du PAM avec d'autres institutions ayant leur siège à Rome et a appelé à une collaboration plus structurée afin de trouver des solutions inédites aux problèmes liés au financement et autres difficultés. Il a notamment encouragé le PAM à poursuivre, de concert avec les institutions sises à Rome, sa collaboration avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Les membres du Conseil ont exhorté tous les donateurs à aider le PAM à maximiser son impact, y compris par la délocalisation et l'élaboration de stratégies de pays.
15. M. O'Brien a exprimé sa gratitude envers les membres du Conseil pour leurs précieuses contributions et leur détermination à venir en aide aux personnes dans le besoin. Convenant qu'il était nécessaire de clarifier plus avant la classification des actions par ordre de priorité, il a souligné que 80 pour cent des besoins humanitaires découlaient de crises provoquées par l'homme. La communauté d'aide humanitaire devrait échelonner ses interventions et rechercher des solutions politiques propres à réduire à l'avenir les besoins humanitaires. À cette fin, les acteurs intervenant dans le secteur humanitaire et dans celui du développement devraient travailler ensemble en s'engageant dans divers types de rapports liés à l'action humanitaire et au développement durable. Enfin, les intervenants au niveau mondial devraient appliquer les principes humanitaires internationaux et élargir les marchés à travers l'action humanitaire.
16. La Directrice exécutive a remercié M. O'Brien et le Conseil d'avoir souligné l'importance du Sommet mondial sur l'action humanitaire et d'avoir appuyé le travail du PAM. Cette réunion était radiodiffusée dans le monde entier à l'intention du personnel du PAM, qui a ainsi pu entendre les déclarations de soutien formulées par les membres du Conseil. Pour réduire le clivage entre aide humanitaire et aide au développement, il faut penser non pas en termes d'acteurs mais en termes d'action, car la plupart des acteurs œuvrant à l'échelon mondial partagent des responsabilités relevant à la fois du secteur humanitaire et du secteur du développement. Le PAM entendait continuer à mobiliser les ressources nécessaires, y compris auprès de donateurs non traditionnels et du secteur privé, en faisant appel à des sources de financement novatrices pour répondre aux besoins de ceux qui ont faim partout dans le monde.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Politique en matière d'évaluation (2016–2021) (2015/EB.2/2) (*pour approbation*)

17. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté la nouvelle politique, qui enracine la culture de l'évaluation dans l'ensemble du PAM, et qui en appuie la transformation en cours ainsi que les contributions au Défi Faim zéro et au Programme 2030. La politique s'est inspirée des conclusions de l'examen par les pairs mené en 2014 et des résultats des concertations tenues avec la haute direction, les collègues des bureaux régionaux et des bureaux de pays ainsi qu'avec le Conseil. Les pairs du Bureau de l'évaluation avaient salué le projet de politique comme établissant une nouvelle norme de qualité en matière d'évaluation au sein du système des Nations Unies.

18. Le Conseil a constaté que la politique était conforme aux normes et principes internationaux applicables en matière d'évaluation, et qu'elle avait contribué à faire du PAM une institution adaptée à sa mission. Les membres se sont félicités de l'élargissement du rôle de contrôle exercé par le Bureau, soulignant l'importance de mettre en place des directives, des systèmes d'établissement de rapports et un dispositif d'assurance qualité pour toutes les évaluations, et en particulier pour les évaluations décentralisées. Des consultations régulières avec la direction conforteraient ce nouveau rôle en assurant que les évaluations lui sont utiles.
19. Toutefois, il a été jugé essentiel que le Bureau demeure indépendant, y compris dans son interaction avec les spécialistes de l'évaluation attachés aux bureaux régionaux. Notant l'importance de disposer de données et d'informations de qualité pour démontrer les résultats, le Conseil a encouragé le Bureau de l'évaluation à guider la collecte et l'utilisation systématiques des enseignements issus des évaluations, mais sans pour autant qu'il soit l'unique responsable de la compilation de ces éléments.
20. Les membres sont convenus que l'enveloppe budgétaire allouée à l'évaluation, soit 0,8 pour cent des contributions du PAM, était adéquate, et ont demandé des précisions sur les plans de secours prévus pour financer les déficits. La nécessité d'un suivi et d'une planification plus systématiques des évaluations a suscité certaines inquiétudes, de même que la faisabilité d'évaluer 50 pour cent des portefeuilles d'activités de chaque bureau de pays tous les trois ans, comme le prévoit la politique.
21. Orientant les membres vers les paragraphes du document qui traitaient nombre de ces points, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que la charte de l'évaluation qui sera publiée par la Directrice exécutive et la stratégie en matière d'évaluation donneraient davantage de précisions sur la gouvernance et l'application de la politique, y compris sur les responsabilités.
22. Le renforcement en cours des systèmes de gestion des connaissances du PAM devrait faciliter la collecte des enseignements; il est prévu d'intégrer dans la conception des futurs projets des plans relatifs au financement des évaluations et à l'utilisation de leurs résultats. Après l'élaboration de la charte et de la stratégie prévue au cours du premier semestre de 2016, les propres systèmes du Bureau devraient être développés. Tout comme les évaluations d'opérations, les évaluations conjointes et les évaluations d'impact pourraient également être conduites au niveau décentralisé. Bien qu'ils ne soient pas examinés pendant les réunions du Conseil, tous les rapports d'évaluation décentralisée seront consultables sur le site Web.
23. Le Secrétariat a rappelé au Conseil que le mandat de la Directrice du Bureau de l'évaluation actuellement en fonction serait prolongé d'un an à compter de janvier 2016, ce qui ménagerait un délai suffisant pour procéder au recrutement à l'international de son successeur conformément aux dispositions de la nouvelle politique.

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2015/EB.2/3) (pour examen)

24. Le Secrétariat a précisé que le document était le fruit d'un vaste processus de consultations internes et qu'il faisait le point du programme de transformation du Comité permanent interorganisations ainsi que des processus liés au Sommet mondial sur l'action humanitaire. Il était centré sur des questions se rapportant à la prise en charge collective des interventions humanitaires, aux options de financement et aux processus mondiaux, décrivant les nouvelles tendances qui affectaient le système de l'action humanitaire et exposant comment le PAM adaptait son action.

25. Le Conseil s'est félicité des efforts d'adaptation aux évolutions ainsi que de l'attention portée aux questions politiques et économiques sur fond d'augmentation de la fréquence et de la durée des catastrophes. Les membres du Conseil ont également accueilli favorablement l'approche centrée sur la dimension humaine et la prise en compte des aspects liés aux contextes urbains et à la problématique hommes-femmes. Ils étaient d'avis que le sommet devrait déboucher sur des résultats pragmatiques et que les approches devraient être différenciées en fonction de la nature de la crise et des capacités locales. La protection a été considérée d'importance primordiale pour toutes les interventions humanitaires, et il a été estimé qu'un meilleur accès et une plus grande proximité avec les populations touchées permettaient de l'assurer plus facilement. Ces dernières devraient être associées à la planification et à l'exécution, et les retours d'information devraient servir à optimiser les interventions.
26. Les membres du Conseil ont fait observer que, puisque les conflits prolongés étaient devenus la principale cause des préoccupations et des besoins humanitaires, il fallait des solutions politiques parallèlement à un financement plus innovant et plus durable. Il était important de rassurer donateurs et bénéficiaires sur le fait que l'on recherchait des solutions collectives qui "ne laisseraient personne à la traîne", conformément à l'esprit du Programme 2030 récemment entériné. Plusieurs membres du Conseil ont exhorté le PAM à encourager un plus grand nombre de fonctionnaires qualifiés et expérimentés à intégrer le fichier de la coordination humanitaire à titre de contribution à l'instauration d'une direction collective et d'une coordination efficace s'accompagnant d'une réduction de la concurrence exercée sur les maigres ressources.
27. Le Secrétariat a accueilli favorablement le soutien et les observations du Conseil, notamment en ce qui concerne la nécessité de différencier les interventions humanitaires en fonction des besoins et des capacités des pays, conformément au Plan stratégique. Il a été confirmé que l'on s'efforçait d'encourager les cadres supérieurs à postuler au fichier de la coordination humanitaire, tout en notant un manque d'incitations.

Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (2015/EB.2/4) (pour examen)

28. Le Secrétariat a présenté le document dans lequel figuraient les contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) ainsi que les observations formulées par le Conseil au sujet du point de 2013. Les représentants des deux organisations ont précisé les vues de leurs institutions respectives.
29. Le Conseil s'est félicité des progrès de la collaboration entre les trois institutions ayant leur siège à Rome, particulièrement dans le contexte du Défi Faim zéro, du deuxième objectif de développement durable, du CSA et des activités communes de plaidoyer. Les membres ont salué la coopération accrue au niveau des pays et noté que les situations d'urgence prolongées, les activités relatives à la résilience et les services administratifs offraient d'autres possibilités de synergie interinstitutions.
30. Soulignant que le partenariat n'était pas une fin en soi mais un moyen d'accroître l'efficacité et l'exécution, les membres ont insisté sur la nécessité de planifier la collaboration afin d'optimiser les résultats pour les populations cibles; ils ont encouragé le Secrétariat à recueillir des informations sur les avantages de la collaboration et à améliorer la communication des résultats. La collaboration doit reposer sur les avantages comparatifs, les capacités et le mandat de chaque institution. Les membres ont préconisé que les trois institutions préparent un document de réflexion commun indiquant leur contribution conjointe au Programme 2030 et précisant les buts, le calendrier et les engagements.

31. La tenue de consultations régulières entre les trois organisations tant au siège que sur le terrain, la facilitation et la motivation du personnel des bureaux de pays, et une meilleure coordination des calendriers des réunions et des événements organisés par les trois institutions contribueraient à renforcer la collaboration et ses résultats. Les donateurs avaient un rôle à jouer en assurant un financement stable et des possibilités pour les organisations de travailler ensemble.
32. Les membres ont mis en garde contre le risque que la collaboration entraîne une concentration excessive des efforts sur des éléments et des zones géographiques spécifiques, et ils ont rappelé le rôle essentiel de partenariats plus larges, notamment avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et les banques de développement.
33. Le Secrétariat a pris note de ces points. Par l'intermédiaire du CSA, les institutions sises à Rome ont organisé en 2015 un séminaire régional sur les questions liées aux crises prolongées et envisageraient de répéter cette initiative à l'avenir si les ressources le permettaient. Le groupe consultatif de haut niveau des trois institutions sises à Rome s'employait à étudier la formule d'un engagement commun dans le cadre du Programme 2030.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Plan de gestion du PAM pour 2016–2018 (2015/EB.2/5) (*pour approbation*)

34. Signalant que le Plan de gestion était le produit de consultations et de délibérations bilatérales, et qu'il avait été entériné par le Comité financier de la FAO et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), le Secrétariat a expliqué que les prévisions de recettes sur lesquelles repose la totalité du Plan de gestion avaient été établies sur la base des tendances récemment observées et des informations obtenues des donateurs, tandis que le plan de travail hiérarchisé était fondé sur les ressources et sur la performance. Le Secrétariat a fait remarquer la pertinence de l'emploi de données fondées sur les rations pour mesurer les besoins des bénéficiaires et calculer les coûts de la hiérarchisation. Il a annoncé que les avantages découlant des investissements internes d'importance primordiale relevant de l'initiative visant à adapter le PAM à sa mission se matérialiseraient au cours des années à venir, et a en outre précisé le potentiel que présente l'investissement dans la recherche de l'excellence en matière de coût – en particulier le centre de services mondial – pour améliorer l'efficacité et le rapport coût- efficacité des opérations du PAM.
35. Le Conseil s'est félicité des propositions formulées et de l'approche collégiale qui ont permis de s'accorder sur la voie à suivre dans un contexte humanitaire mouvant. Les membres du Conseil se sont ralliés au principe selon lequel le PAM doit "vivre selon ses moyens", notant que l'emploi de la ration pour exprimer les coûts et la portée des activités donnait aux donateurs une idée plus claire et permettait de mieux comprendre l'efficacité de l'utilisation des ressources. Le Secrétariat a été instamment invité à poursuivre ses travaux sur l'évaluation des avantages indirects des interventions du PAM, tout en recherchant des financements prévisibles et en optimisant le rapport coût-efficacité. La transparence est essentielle pour faire en sorte que les donateurs n'aient pas d'arrière-pensées concernant les décisions relatives à l'affectation des ressources du PAM.
36. Les membres du Conseil étaient d'avis de maintenir à 7 pour cent le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects et ont recommandé d'accorder plus d'attention à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, qui complètent la coopération Nord-Sud, dans le

contexte des efforts visant à éradiquer la faim. Ils ont fait observer que le phénomène El Niño pourrait entraîner de substantiels besoins imprévus et qu'il convenait d'élaborer les approches de la résilience en conséquence. Le Conseil a estimé que la hiérarchisation en cas de financement insuffisant était une démarche utile, et il était en faveur de lier le pouvoir conféré au Directeur exécutif d'augmenter le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) au niveau des recettes. Il s'est félicité du renforcement des liens entre les résultats de l'utilisation des ressources et les budgets, ainsi qu'avec le Plan stratégique, le Plan de gestion et le Rapport annuel sur les résultats.

37. Les membres du Conseil étaient également partisans d'augmenter les allocations budgétaires des bureaux de pays et des bureaux régionaux en vue de rapprocher les compétences requises du terrain. Ils ont souligné la nécessité d'un financement pluriannuel plus important, plus prévisible et plus flexible, exhortant les donateurs à contribuer dans ce sens.
38. Le Secrétariat a remercié le Conseil de son soutien lors de la préparation du Plan de gestion, qui a permis de produire un document de qualité accueilli avec satisfaction de tous côtés. Comme demandé, le PAM s'attachera à optimiser ses procédures d'évaluation et de ciblage à la lumière de l'approche fondée sur les ressources et axée sur les résultats. L'analyse des facteurs de coût fait partie de l'examen du cadre de financement et vise à optimiser l'utilisation des ressources et à accroître la transparence.
39. Les consultations sur les propositions relatives à l'excellence en matière de coût, notamment concernant le centre de services mondial, seraient poursuivies, et l'unité de contrôle interne envisagée serait amplifiée en temps opportun. Les systèmes de gestion des risques seraient alignés sur les normes établies par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway, comme préconisé. La prochaine édition du Plan de gestion serait raccourcie avec l'appui du Conseil.

Nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022 (2015/EB.2/6) (pour approbation)

40. Le Président du Bureau du Conseil d'administration et Président du groupe d'évaluation pour la sélection du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022 a présenté les autres membres du groupe et détaillé le processus de sélection du nouveau Commissaire aux comptes. Le groupe d'évaluation a recommandé de nommer la Cour des comptes de la France aux fonctions de Commissaire aux comptes; le CCQAB et le Comité financier de la FAO ont souscrit à cette sélection. La rémunération annuelle totale devait se chiffrer à 380 000 dollars É.-U., honoraires et tous autres dépenses et coûts compris.
41. Les membres du Conseil se sont félicités de la transparence du processus de sélection et de nomination adopté par le PAM et ont félicité la Cour des comptes du soutien unanime qu'elle a reçu.

Point sur l'examen du cadre de financement (2015/EB.2/7) (pour examen)

42. Le Secrétariat a informé le Conseil de l'avancement de l'examen en cours du cadre de financement, y compris des trois axes d'intervention prioritaires: planification en fonction des ressources, préfinancement global (éléments tous deux à l'essai dans huit bureaux de pays) et budgétisation axée sur l'efficacité opérationnelle. L'examen du cadre de financement a été présenté en tant qu'élément d'une architecture organisationnelle plus large qui comprenait le Plan stratégique, le Cadre de résultats institutionnels et l'approche de la planification stratégique par pays.

43. Le Secrétariat a également mis le Conseil au courant du déroulement de l'examen du niveau cible du Compte de péréquation des dépenses AAP, qui comprenait une analyse tendancielle et un test de résistance à différents niveaux cibles potentiels. L'examen a amené à conclure que le PAM devrait faire passer de quatre à cinq mois le niveau cible du Compte de péréquation des dépenses AAP et établir un niveau plancher correspondant à deux mois de dépenses. Ces changements permettraient au PAM de mieux assumer les risques organisationnels et de se montrer moins prudent dans ses prévisions et dans la planification du budget AAP à moyen terme.
44. Le Conseil a remercié le Secrétariat de cet examen clair du cadre de financement du PAM et souscrit aux trois axes d'intervention, qui devraient renforcer la flexibilité et la prévisibilité tout en rendant l'organisation plus transparente, efficace et efficiente grâce aux liens clairement établis entre ressources et résultats. Les membres du Conseil se sont également félicités de l'engagement pris par le PAM de les consulter tout au long du processus d'examen.
45. Le Conseil a déclaré attendre avec intérêt de recevoir des propositions soigneusement chiffrées et de nature à éclairer la prise de décision; il a rappelé que le PAM ne devrait pas négliger la planification fondée sur des besoins évalués. Les membres ont fait observer que les changements étaient ambitieux, mais se sont dits confiants dans l'aptitude du PAM à se montrer vigilant en matière de gestion des risques. Ils ont également demandé que l'on examine l'incidence sur les dispositifs de financement des donateurs et, si nécessaire, qu'il soit fait preuve de souplesse à l'égard du respect des délais d'application.
46. Le Secrétariat a répondu qu'il s'était engagé à: consulter régulièrement le Conseil et à organiser des délibérations bilatérales; communiquer les enseignements tirés des initiatives pilotes, y compris des analyses coûts-avantages et des analyses de risque; examiner différents modèles d'engagement; et explorer les nouveaux dispositifs de financement des donateurs. Le Secrétariat a indiqué que la planification continuait à prendre en compte les besoins; ainsi, les propositions d'intervention comprendraient des budgets chiffrés et ventilés. Le Conseil a reçu l'assurance que toutes les initiatives menées dans les pays pilotes seraient fondées sur le contexte de ces pays avec le soutien des bureaux régionaux.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012–2014) et réponse de la direction (2015/EB.2/8) (*pour examen*)

47. La Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que la politique en matière de nutrition avait fait l'objet d'une évaluation précoce à la demande du Conseil. La politique a été jugée pertinente et a clarifié opportunément la position du PAM concernant l'importance d'approches multisectorielles et pluripartites; elle a également donné une orientation pratique et précisé la différence entre interventions à dimension nutritionnelle et interventions spécifiquement axées sur la nutrition. Toutefois, l'évaluation n'a permis de détecter aucun signe de l'amplification envisagée du programme nutritionnel, et a constaté une utilisation limitée des transferts de type monétaire à l'appui de la nutrition. Les huit recommandations portaient sur la recherche, le financement, les instructions pratiques de mise en œuvre, le suivi, la durabilité, les partenariats et la cohérence avec d'autres politiques et directives du PAM.
48. La direction a accepté les recommandations. On s'attacherait à remédier à la malnutrition aiguë modérée chez les enfants en utilisant des aliments si possible riches en nutriments et produits localement. Des ressources additionnelles seraient nécessaires pour appuyer la

recherche sur l'efficacité des approches de type monétaire dans le contexte de la nutrition. La formation nutritionnelle destinée au personnel serait renforcée en tenant compte des incidences sur les deux sexes.

49. Le Conseil a souligné la nécessité d'adopter avec les partenaires des approches multisectorielles fondées sur des éléments probants et une meilleure analyse des données étayée par du matériel d'orientation. Les membres du Conseil ont incité le PAM à ne pas fonder ses interventions sur les disponibilités en produits nutritionnels. Ils ont préconisé d'appliquer des approches équilibrant interventions à dimension nutritionnelle et interventions fondées sur la nutrition afin de traiter toutes les formes de malnutrition, en prenant en compte la problématique hommes-femmes.
50. Le Conseil est convenu qu'une approche globale s'imposait pour intégrer la nutrition dans le travail du PAM et assurer que la recherche et le suivi étaient adéquats. Il a recommandé que le PAM établisse des paramètres clairs pour ses interventions nutritionnelles et qu'il complète le travail de ses partenaires. Plusieurs membres du Conseil estimaient que la politique devait prendre en compte les questions nutritionnelles dans les situations d'urgence. Le Conseil s'est félicité de l'empressement du Secrétariat à appliquer les recommandations issues de l'évaluation en conformité avec les priorités du mouvement SUN, de l'initiative REACH et du CSA.
51. La Directrice du Bureau de l'évaluation a rappelé au Conseil que les raisons de l'expansion limitée du programme étaient expliquées dans le rapport d'évaluation, qui traitait également de questions liées à la problématique hommes-femmes, aux options de financement, aux paramètres d'intervention et à la cohérence avec les approches des gouvernements, avec le mouvement SUN et l'initiative REACH ainsi qu'avec l'ensemble des Nations Unies.
52. Le Secrétariat a confirmé au Conseil que la recherche était en cours avec des institutions réputées pour garantir l'exactitude et la fiabilité des résultats.

Rapport succinct de l'évaluation conjointe de l'initiative REACH (2011-2015) et réponse de la direction (2015/EB.2/9) (pour examen)

53. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation conjointe qui venait compléter la série d'évaluations relatives aux activités du PAM portant sur la nutrition. Le constat était mitigé: l'initiative REACH était bien en phase avec le programme mondial en matière de nutrition et les priorités nationales conduites par les gouvernements, et complétait le mouvement SUN. REACH a réussi à améliorer la sensibilisation aux questions nutritionnelles dans les huit pays évalués; toutefois, l'étude n'a relevé que peu d'indices témoignant d'un engagement accru, d'une amplification de l'échelle des actions conjointes et du soutien à leur multiplication résultant du travail de sensibilisation et du consensus autour des problèmes de nutrition dans ces pays. REACH n'est pas parvenue à démanteler les obstacles institutionnels à l'action pluripartite, principalement en raison de la faiblesse des incitations à la coordination interinstitutions.
54. La Coordinatrice mondiale de REACH a présenté l'action du partenariat REACH, qui regroupe des institutions des Nations Unies, et signalé qu'une nouvelle stratégie à moyen terme conforme à la stratégie SUN 2.0 devait être élaborée et intégrerait le rôle particulier de REACH dans le soutien à la facilitation, soutien prévu sur cinq ans et adapté au contexte des pays.
55. Le Conseil a salué la qualité de cette première évaluation de REACH, qui a démontré que la réussite de l'initiative conjointe dépendait en grande partie de la coopération entre les institutions des Nations Unies ainsi que de l'adhésion et de l'engagement des parties prenantes. Constatant le faible niveau du financement de REACH, plusieurs membres ont

jugé préoccupantes les constatations mitigées de l'évaluation, notamment celles relatives à l'utilisation insuffisante des outils existants et des directives des Nations Unies; au manque d'incitation à la collaboration interinstitutions; et aux divergences de vues des parties prenantes au sujet du rôle de REACH dans le réseau SUN.

56. Les membres ont accueilli avec satisfaction la recommandation concernant la réévaluation des rôles et contributions complémentaires du mouvement SUN et de REACH, et ont déclaré attendre avec impatience de voir les recommandations issues de l'évaluation prises en compte dans la stratégie REACH 2.0. Ils ont souligné la nécessité de renforcer l'intégration des considérations liées à la problématique hommes-femmes et à l'équité dans la planification de REACH; d'encourager l'adhésion des institutions des Nations Unies et autres parties prenantes; et de préserver la neutralité de REACH.
57. La Directrice du Bureau de l'évaluation a signalé que le rapport intégral d'évaluation contenait davantage d'informations sur l'efficacité, le rapport coût-efficacité et la durabilité.
58. La Coordinatrice mondiale de REACH a indiqué que REACH espérait apporter aux pays un soutien sur cinq ans en matière de facilitation, comme recommandé, et qu'elle renforcerait ses liens avec le réseau des Nations Unies pour SUN et le mouvement SUN au niveau des pays.

Rapport de synthèse des évaluations consacrées au travail du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et réponse de la direction (2015/EB.2/10) (pour examen)

59. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport de synthèse résumant les quatre évaluations stratégiques réalisées sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, synthèse étayée par une analyse par recoupement des évaluations d'opérations sélectionnées. Il ressortait de cette étude que deux des constatations étaient positives, tandis que dans cinq domaines les progrès étaient mitigés et dans trois autres des améliorations s'imposaient.
60. Le Secrétariat a expliqué que l'évaluation avait été effectuée à une époque de transition où le PAM passait de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, et qui coïncidait avec une période où les besoins humanitaires avaient atteint des niveaux sans précédent. Les constatations ont donné au PAM les bases sur lesquelles élaborer de nouvelles modalités d'intervention et améliorer l'envergure et la prévisibilité de ses opérations.
61. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les constatations positives, particulièrement celles concernant le préfinancement et les avantages d'une action coordonnée, ce qui attestait de l'utilité des investissements du PAM dans les modules d'action groupée. Ils ont pris note des contraintes liées aux interventions relatives aux situations d'urgence de moindre gravité compte tenu du nombre sans précédent de situations d'urgence de niveau 3, et ont demandé instamment à la direction de s'efforcer d'obtenir un financement durable pour les crises prolongées.
62. Le Conseil a souligné la nécessité de développer les capacités, en particulier afin d'amplifier rapidement le recours aux transferts de type monétaire dans les situations d'urgence, et de renforcer les capacités des gouvernements, notamment en matière de préparation. Les membres ont également appelé à mettre davantage l'accent sur la problématique hommes-femmes, la protection et d'autres questions transversales. Afin de prendre pleinement en compte toutes les recommandations du rapport, il faudrait que la haute direction mette en place une solide coordination entre départements.

63. La Directrice du Bureau de l'évaluation a remercié les membres du Conseil de l'intérêt qu'ils ont porté à l'analyse. L'architecture globale des interventions avait instauré un climat de confiance et le sentiment d'être partie prenante, mais nécessitait beaucoup de ressources. La Directrice du Bureau de l'évaluation a précisé que les enseignements portant sur la problématique hommes- femmes et d'autres questions transversales figuraient dans la recommandation sur la participation du PAM aux processus de réforme de l'action humanitaire, notamment au Sommet mondial sur l'action humanitaire.
64. Le Secrétariat a expliqué que le développement des capacités en matière de transferts de type monétaire et de problématique hommes-femmes était en cours d'intégration dans les modules de formation du personnel. Certains fonctionnaires suivraient également une formation afin de revitaliser le fichier des agents mobilisables pour les interventions d'urgence. Le PAM continuerait à s'attacher à améliorer la préparation et les interventions en cas de crise à la lumière d'analyses rigoureuses.

Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2014–2015 (2015/EB.2/11) (pour examen)

65. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport résumant les constatations issues de 16 évaluations d'opérations, qui couvraient un échantillon représentatif du travail du PAM et complétaient des évaluations plus complexes de ses politiques et portefeuilles d'activités. Au lieu de recommandations, la synthèse a dégagé sept enseignements à l'intention de la direction. Les constatations étaient contrastées mais indiquaient dans l'ensemble que le PAM progressait dans sa transition consistant à passer du rôle d'exécutant à celui de catalyseur.
66. Bien qu'aucune réponse de la direction ne soit requise, le Secrétariat a souligné les récentes mesures prises pour améliorer les interventions du PAM et l'adapter à son environnement opérationnel en constante mutation ainsi qu'aux demandes qui lui sont adressées.
67. Le Conseil a salué l'utilité des enseignements issus du rapport de synthèse ainsi que la diversité des opérations couvertes. Rendant hommage aux progrès réalisés jusqu'ici, les membres ont encouragé le Secrétariat à continuer d'améliorer la conception et l'analyse des opérations ainsi que les systèmes de suivi et d'établissement des rapports afin de remédier aux faiblesses décelées et de veiller à ce que la planification et l'examen des risques soient plus réalistes, y compris ceux relatifs aux déficits de financement. Les membres ont insisté sur la nécessité d'intégrer plus largement les questions liées à la problématique hommes-femmes dans les plans d'opérations, et approuvé l'importance accordée par le Secrétariat aux aspects qualitatifs de l'équité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, et non plus uniquement aux données quantitatives.
68. Notant le potentiel de collaboration qu'offrent les interventions concernant la sécurité alimentaire, les membres ont accueilli avec satisfaction les efforts déployés par le Secrétariat pour détecter de nouvelles opportunités de partenariat pour le PAM. Les études et la collecte de données devraient aussi être orientées vers l'exploitation d'éléments factuels propres à guider les futures phases du passage du rôle d'exécutant à celui de catalyseur, ainsi que vers l'évaluation des avantages pour les populations cibles de l'importance donnée à la durabilité dans les programmes du PAM.
69. En réponse aux demandes du Conseil, la Directrice du Bureau de l'évaluation a préconisé que les synthèses d'évaluations décentralisées au niveau régional et à celui des pays soient examinées une fois que les nouveaux systèmes envisagés dans la politique d'évaluation seront en place. La Directrice a également expliqué que les recommandations ne figuraient

pas dans le rapport de synthèse, mais que celui-ci était incorporé au Rapport annuel sur l'évaluation, qui générait des recommandations.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

70. Le directeur régional a indiqué que la production alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes avait substantiellement baissé pendant l'épisode de sécheresse qui sévit actuellement, et que la prochaine récolte s'annonçait également mauvaise. La situation dans l'ensemble de la région a été encore aggravée par le phénomène El Niño, qui est en phase virulente. L'insécurité alimentaire devrait empirer dans le couloir de la sécheresse d'Amérique centrale. La récolte de printemps en Haïti a été de 70 pour cent inférieure à la normale, exposant 500 000 personnes de plus au risque d'insécurité alimentaire: l'intervention du PAM pourrait être entravée par des pénuries de financement. On s'attend aussi à ce qu'El Niño provoque des précipitations supérieures à la moyenne dans la majeure partie de l'Amérique du Sud à la fin de 2015, entraînant des inondations et des coulées de boue. Le nord de la Colombie a été touché par la sécheresse.
71. Le PAM et l'Organisation internationale pour les migrations étudiaient les corrélations entre insécurité alimentaire et migration: la nécessité d'investir dans la résilience et les programmes de protection sociale était évidente. La présence du PAM dans l'État plurinational de Bolivie devait être considérablement réduite par manque de financement. Dans toute la région, le PAM privilégiait la prise en charge et la conduite par les pays des programmes durables d'assistance alimentaire et de protection sociale. Il réorientait ses activités dans les pays à revenu intermédiaire, conformément aux objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les mécanismes novateurs, tels que le recours accru aux transferts de type monétaire dans la préparation et les interventions en cas de situation d'urgence. Le PAM étudiait de nouveaux mécanismes pour développer l'activité commerciale, stimuler la diversité du régime alimentaire et l'autonomisation des bénéficiaires à travers la coopération Sud-Sud, et s'attachait avec les partenaires et les gouvernements de la région à promouvoir la sécurité alimentaire et l'inclusion de la nutrition dans les politiques nationales.
72. Le Conseil s'est dit satisfait de l'orientation donnée à l'action du PAM dans la région, et notamment de l'importance accordée au dialogue avec les gouvernements, au développement des capacités nationales et à l'innovation technique. Les membres du Conseil ont noté l'efficacité des activités de mobilisation de fonds conduites par le PAM dans la région, et ont félicité le directeur régional et son équipe de leurs efforts. Les donateurs ont été exhortés à aider au maintien des opérations du PAM dans l'État plurinational de Bolivie.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Amérique centrale 200490 (2015/EB.2/12) (*pour approbation*)

73. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) couvrait El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua, qui sont des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire gravement touchés par l'actuelle sécheresse qui a plongé de nombreuses personnes vivant dans le couloir de la sécheresse dans une insécurité alimentaire grave ou modérée alors que la zone était déjà sujette à des chocs récurrents. L'intervention avait été initialement conçue pour faire face à des situations d'urgence survenant brutalement, mais les besoins avaient augmenté par suite de mauvaises récoltes dues au manque de

précipitations, imposant de modifier la proportion de l'assistance alimentaire et celle des transferts de type monétaire, ce qui impliquait un financement supplémentaire. L'augmentation budgétaire proposée de 60 millions de dollars était destinée à venir en aide à plus de 500 000 personnes jusqu'à la prochaine récolte.

74. Le Conseil a estimé que l'augmentation budgétaire était nécessaire pour remédier à l'insécurité alimentaire, conformément aux Objectifs stratégiques et aux dispositions nationales, tout en préconisant qu'on s'attache à développer l'infrastructure correspondante et à augmenter les capacités nationales, particulièrement en ce qui concerne les femmes.
75. En réponse à une demande formulée par plusieurs membres du Conseil, le directeur régional a expliqué que les estimations du nombre des bénéficiaires avaient été calculées à partir de données primaires collectées auprès des ménages touchés entre mai et juillet 2015 ainsi qu'à l'aide de données secondaires émanant d'entités officielles. Il a précisé que les chiffres feraient l'objet d'un suivi régulier et seraient ajustés en tant que de besoin.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement – Projet de développement Haïti 200150 (2015/EB.2/13) (pour approbation)

76. La directrice de pays a exposé l'objet de l'augmentation budgétaire et de la prolongation de deux ans proposées pour le programme d'alimentation scolaire en Haïti. Elle a expliqué que le PAM travaillait de concert avec le Gouvernement et d'autres agences à l'harmonisation des approches à l'appui de l'alimentation scolaire, et que la FAO, le FIDA et le PAM collaboraient à l'expansion des achats locaux. Des aliments enrichis avaient été introduits pour remédier aux carences en micronutriments.
77. Le Conseil a exprimé son appui au projet et souligné l'importance d'une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes. Les membres ont évoqué l'évaluation du programme réalisée par le PAM et ont salué les efforts déployés par le bureau de pays pour en appliquer les recommandations. Ils ont également manifesté leur soutien au bureau de pays pour son action visant à promouvoir la production locale et à améliorer l'efficacité et l'efficience du programme en exploitant les données du suivi et de l'évaluation. Le Conseil a souscrit au renforcement des capacités nationales et à l'objectif de transférer la responsabilité de l'alimentation scolaire au Gouvernement d'ici à 2030. Il a apprécié les efforts menés dans le cadre du projet pour établir des synergies avec les activités de création d'actifs relevant de l'IPSR, ainsi que l'attention portée à l'égalité des sexes.
78. Le Gouvernement d'Haïti a exprimé sa gratitude à la Directrice exécutive pour l'attention qu'elle a manifestée à l'égard des difficultés auxquelles est confronté son pays, et a remercié le Conseil et les donateurs de leur soutien à l'alimentation scolaire. Le Gouvernement s'était efforcé d'améliorer les taux de fréquentation scolaire, en particulier chez les filles.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

79. Le directeur régional a indiqué que les pays de la région manifestaient un grand enthousiasme à propos des possibilités offertes par le Programme 2030, mais que nombre d'entre eux n'avaient pas réussi à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, principalement en raison des conflits en cours. Dans la région arabe, le nombre de personnes souffrant de la faim avait doublé. En Europe et dans la Communauté d'États indépendants, on avait pu constater davantage de progrès, et pourtant 33 pour cent de la population du Tadjikistan étaient encore sous-alimentés; l'Ukraine faisait partie des autres pays dont la situation s'était dégradée.

80. Le conflit en République arabe syrienne avait contraint 4,2 millions de personnes à fuir vers les pays voisins, où affluaient également des réfugiés d'autres régions; la migration vers l'Europe avait quadruplé depuis 2014. Une conjonction de facteurs a poussé certains réfugiés à retourner en République arabe syrienne. Dans l'ensemble de la région, conflit, terrorisme et catastrophes naturelles conjugués à la pauvreté et au faible niveau d'éducation contraignaient la population à adopter des stratégies de survie préjudiciables qui sont susceptibles d'avoir des effets négatifs durables.
81. Le budget du PAM dans la région avait doublé entre 2010 et 2014. La conception souple des programmes a facilité l'adaptation de l'assistance aux besoins de la population et a permis au PAM de commencer à renforcer la résilience et les moyens d'existence tout en répondant aux situations d'urgence; l'alimentation scolaire a été planifiée pour apporter un appui à 4 millions d'enfants dans la région, y compris dans les environnements touchés par le conflit, comme la République arabe syrienne. En 2014, le PAM a affecté la moitié de son assistance totale de type monétaire à 4,5 millions de personnes dans la région. Au chapitre des innovations figurait l'emploi de la lecture de l'iris pour l'identification des bénéficiaires.
82. Le Conseil a applaudi le travail du PAM dans la région et l'a exhorté ainsi que les donateurs à poursuivre et accroître leur soutien.
83. En réponse à divers points évoqués, le directeur régional a précisé qu'il y avait un petit nombre de personnes provenant du Yémen à Djibouti; suite au récent cyclone, d'autres réfugiés présents au Yémen étaient retournés en Somalie. Les programmes relatifs à la résilience dans la région comportaient un appui à la production locale. Le PAM et ses partenaires étudiaient les moyens d'intégrer les réfugiés aux marchés locaux du travail, mais cela restait encore extrêmement difficile.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

84. La directrice régionale a présenté un tour d'horizon du travail du PAM en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur les progrès réalisés en matière de renforcement de la résilience dans le Sahel. Suite à la sécheresse de 2012, le PAM, ses partenaires et les gouvernements se sont engagés à investir dans des programmes intégrés pluriannuels de renforcement de la résilience; la feuille de route régionale relative à la résilience précisait les principes directeurs conformément au Plan stratégique du PAM et aux priorités nationales. Six IPSR approuvées au cours des deux années précédentes pour le Sahel étaient centrées sur l'Objectif stratégique 3.
85. L'approche en trois axes (analyse intégrée du contexte, programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et planification communautaire participative) visait à déterminer les causes profondes de la vulnérabilité et à élaborer des programmes multisectoriels adaptés au contexte. Le PAM a lancé une étude régionale sur la problématique hommes-femmes et les marchés dans le cadre de ses travaux visant à développer des outils et programmes de collecte de données prenant mieux en compte les disparités entre les sexes. Cinq des pays de la région utilisaient un dispositif mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité. Depuis 2011, le recours aux transferts de type monétaire avait triplé et le nombre de pays utilisant ce mécanisme était passé de 5 à 13.
86. Le projet relatif au yaourt au Burkina Faso avait un impact important, les productrices élargissant leur marché au-delà du PAM. Le suivi de l'impact était une priorité pour la région: au Niger, le PAM avait adopté un suivi classique de l'impact longitudinal post-distribution et constatait des tendances positives dont le recul des stratégies de survie

préjudiciables et l'augmentation de la production agricole. Il est possible de prendre la pleine mesure de l'impact en dépassant le cadre temporel d'une intervention.

87. Le PAM s'attachait à développer la recherche et différents modèles en vue de passer du traitement de la malnutrition à la prévention. Les partenariats ont joué un rôle déterminant dans le renforcement de la résilience. La collaboration entre les institutions sises à Rome a permis de produire une étude de cas détaillant la coordination dans le Sahel, tandis que les partenariats avec le secteur privé et le monde universitaire concouraient aux activités de création d'actifs du PAM. Le manque de financement pluriannuel prévisible constituait le principal obstacle au maintien des investissements et des acquis dans la région.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

88. La directrice régionale a donné un aperçu de la situation difficile que connaît la région. Malgré sa croissance économique, les besoins atteignaient des sommets et les ressources du PAM étaient limitées. Dans le cadre d'opérations humanitaires transfrontalières de grande envergure, le PAM avait utilisé de nouveaux outils pour atteindre les populations dans le besoin.
89. En dépit d'améliorations saisonnières, l'insécurité alimentaire s'était creusée dans les zones de conflit et dans la Corne de l'Afrique, où 16 millions de personnes relevaient des phases 3 ou 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). La malnutrition avait également augmenté, comme en témoignaient les taux élevés de malnutrition aiguë globale, de retard de croissance et de carences en micronutriments. Les effets du phénomène El Niño devaient se traduire par des épisodes de sécheresse et des inondations, surtout dans les zones d'agriculture pluviale et de pastoralisme nomade. En Éthiopie, les effets potentiels étaient particulièrement préoccupants.
90. Un accord de paix récent dans le Soudan du Sud avait été appliqué inégalement, et 3,9 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire grave, dont 40 000 étaient confrontées à des conditions de famine. Une manifestation organisée prochainement au Soudan du Sud par la Direction générale Aide humanitaire et protection civile de la Commission européenne et le PAM devrait donner l'occasion d'échanger des vues sur le recadrage de l'approche visant à remédier à l'insécurité alimentaire dans ce contexte.
91. Les crises prolongées qui sévissaient dans l'ensemble de la région ont conduit le PAM à appuyer près de 2 millions de réfugiés; ces besoins considérables ont mis à mal la générosité des donateurs et provoqué d'importantes pénuries. Au nombre des innovations introduites dans l'assistance aux réfugiés figuraient l'identification biométrique, les transferts de type monétaire et les projets d'autosuffisance. Des études de la vulnérabilité chez les réfugiés avaient été planifiées au Kenya et en Éthiopie afin de permettre au PAM de hiérarchiser son assistance.
92. Les membres du Conseil ont félicité le personnel du PAM des efforts déployés dans les pays touchés; il était à espérer que les donateurs seraient en mesure de répondre à ces énormes demandes. En réponse à une question au sujet du refus de l'Érythrée d'accepter une assistance alimentaire, la directrice régionale a expliqué que cette politique n'avait pas changé, mais que le Gouvernement s'était montré intéressé à renouveler son engagement avec le PAM et était disposé à discuter du soutien des Nations Unies.

Programme de pays—Ouganda 200894 (2016–2020) (2015/EB.2/14) (pour approbation)

93. Le directeur de pays a précisé que le programme de pays 200894 et l'IPSR 200842 se complétaient et appuyaient les priorités nationales en conformité avec le Défi Faim zéro, l'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et l'objectif de développement durable 2 au travers de partenariats établis avec les institutions sises à Rome et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le programme de pays était centré sur les marchés agricoles, les services nutritionnels et l'alimentation scolaire. La composante d'appui à l'agriculture et aux marchés était fondée sur les activités existantes au titre de l'initiative Achats au service du progrès, avec une attention particulière portée à la prévention des pertes après récolte. Le programme d'alimentation scolaire serait prolongé et serait pris en charge par le Gouvernement d'ici à 2020.
94. Le Conseil s'est félicité des éléments du programme relatifs à l'autosuffisance qu'appuyait notamment le partenariat avec la FAO. Les membres ont noté que la réduction des pertes après récolte offrait un potentiel considérable de coopération Sud-Sud. Ils se sont déclarés satisfaits du degré d'harmonisation entre les éléments du programme de pays et d'autres opérations menées en Ouganda ainsi que des perspectives de coopération avec les partenaires, qui auraient pour effet de maximiser les avantages et d'assurer la durabilité. Certains membres ont estimé qu'il serait nécessaire d'élaborer de nouveaux indicateurs pour évaluer les réductions de pertes après récolte à mesure de l'exécution du programme.
95. En remerciant le Conseil de ses observations, le directeur de pays a fait remarquer que les premiers travaux réalisés sur le stockage après récolte avaient réduit les pertes dans une proportion allant jusqu'à 98 pour cent; les options d'amplification étaient à l'étude. Les informations relatives aux indicateurs seraient mises à disposition séparément. La coopération Sud-Sud associant la Chine était en cours, et on s'employait à développer les partenariats avec les institutions sises à Rome. La collaboration avec le secteur privé et les partenaires gouvernementaux avait contribué à réduire les coûts à mesure que les petits exploitants maîtrisaient les technologies et acquéraient des compétences, ce qui devrait contribuer à la durabilité.

Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200852 (2015/EB.2/15) (pour approbation)

96. Le directeur de pays a présenté l'IPSR, qui complétait le programme de pays 200894. L'intervention était centrée sur les populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire dans le Karamoja, et visait à renforcer la résilience des communautés et de la région; à apporter un soutien à la population de réfugiés, qui avait sensiblement augmenté ces dernières années à la suite d'afflux en provenance principalement du Soudan du Sud, de la République démocratique du Congo et plus récemment du Burundi – il était prévu à cet effet de mettre en place des moyens d'existence pour les réfugiés et les populations d'accueil; et à renforcer la préparation globale du Gouvernement aux situations d'urgence. Un système d'identification biométrique pour les réfugiés serait introduit à compter du premier trimestre de 2016.
97. Le Conseil s'est dit satisfait de l'IPSR et a souscrit à ses objectifs. Les membres ont applaudi à la généreuse politique du Gouvernement d'accueillir les réfugiés dans des zones d'installation et de leur accorder des parcelles de terre, la liberté de circulation et l'accès aux possibilités d'emploi et aux services sociaux de base.

98. Le Conseil a particulièrement apprécié l'approche sur plusieurs fronts de l'IPSR, la stratégie à différents niveaux pour réduire progressivement le soutien aux réfugiés de longue durée, et l'utilisation des partenariats, en particulier avec la FAO. Il a recommandé de recueillir les meilleures pratiques ainsi que les enseignements concernant la contribution que pourrait apporter la collaboration entre les institutions sises à Rome à la réduction de la dépendance des réfugiés à l'égard de l'assistance alimentaire. Les membres ont encouragé le bureau de pays à poursuivre l'exploitation des constatations issues de l'évaluation du portefeuille de pays de 2014 et à développer un système d'identification biométrique.
99. Le directeur de pays a confirmé que l'IPSR avait été élaborée sur la base de l'approche du Gouvernement en matière d'accueil de réfugiés, ce qui a donné au PAM l'occasion d'analyser les effets d'une telle approche sur les populations de réfugiés et sur la population hôte.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Somalie 200844 (2015/EB.2/16) (pour approbation)

100. Avec l'établissement du Gouvernement fédéral en 2012, la Somalie était en train de se transformer d'État en situation de faillite en État en situation de redressement dans lequel les nouvelles autorités régionales et locales devenaient des partenaires du PAM encore plus importants. Toutefois, 40 pour cent de la population étaient encore confrontés à l'insécurité alimentaire, et 20 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans souffraient de malnutrition. S'inspirant des constatations de l'évaluation externe de la précédente intervention, la nouvelle IPSR pour la Somalie viendrait en aide à 2,5 millions de personnes sur trois ans. Le PAM continuerait à recourir à la technologie biométrique pour l'enregistrement électronique et la gestion des transferts. Jusqu'à 40 pour cent des programmes feraient appel aux transferts de type monétaire.
101. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits de la conception de l'IPSR, ont pris note du partenariat avec d'autres agences et ont demandé des précisions sur la manière dont le PAM envisageait de partager les données biométriques. Le Conseil était favorable aux activités de création d'actifs, mais s'interrogeait sur les modalités prévues par le PAM pour garantir l'accès des communautés aux actifs et la durabilité de ces derniers. Les membres du Conseil ont aussi demandé des précisions sur la méthode d'estimation des effets directs, la faisabilité d'une augmentation significative du recours aux transferts de type monétaire et la mesure dans laquelle la récente analyse causale relative à la nutrition avait influé sur la conception de l'intervention.
102. Le directeur de pays a expliqué que la plateforme SCOPE avait amélioré la sécurité des transferts de type monétaire et facilité leur emploi à plus grande échelle et leur suivi. La technologie mobile serait aussi utilisée pour l'évaluation et l'interaction avec les bénéficiaires. Le PAM procédait à la finalisation d'un accord avec le HCR sur une approche commune aux fins d'éviter les doublons dans l'enregistrement des bénéficiaires. Étant donné que toutes les régions n'ont pas des marchés fonctionnants, le PAM a maintenu sa capacité d'assistance en nature; l'analyse causale relative à la nutrition a joué un rôle central dans la conception de l'intervention. Le PAM tiendrait des consultations avec les communautés pour veiller à l'accès durable aux actifs créés.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200712 (2015/EB.2/17) (pour approbation)

103. Le directeur de pays a présenté la révision budgétaire, qui permettrait au PAM d'amplifier son soutien au dispositif national d'intervention d'urgence, sur fond d'accroissement des besoins de secours et d'augmentation de la malnutrition.
104. Le Conseil a souscrit à l'augmentation budgétaire, notant que l'encadrement positif assuré par le Gouvernement et son mode de répartition des principaux financements contribueraient à optimiser l'efficacité et la durabilité des opérations du PAM. Les membres du Conseil ont préconisé que le PAM aide le Gouvernement à remédier aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire par des actions de préparation aux catastrophes et de prévention de la malnutrition. Ils ont également recommandé de conduire des travaux supplémentaires avec le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine entre autres sur le renforcement de l'analyse de la sécurité alimentaire. Compte tenu de l'échelle et de l'urgence des besoins en Éthiopie, le Conseil a exhorté les donateurs à apporter des contributions en temps utile.
105. Le directeur de pays a exprimé sa gratitude au Conseil pour son soutien, en faisant observer que des systèmes de gestion des risques de catastrophe et de protection sociale étaient déjà en place, mais qu'il fallait les consolider. L'importance d'élargir les approches de la résilience à long terme a été reconnue, mais la nécessité immédiate de juguler la montée de la malnutrition aiguë et de l'insécurité alimentaire des ménages était primordiale. Des évaluations étaient en cours et seraient consolidées, tandis que le suivi et la surveillance de la nutrition seraient améliorés.
106. Le représentant du Gouvernement éthiopien a exprimé l'appréciation de son pays pour le soutien qu'il a reçu.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du Sud 200572 (2015/EB.2/18) (pour approbation)

107. La directrice de pays a présenté la révision budgétaire pour l'IPSR 200572, qui complétait une opération d'urgence dans le cadre d'une réponse en deux volets à différents besoins dans différentes zones du Soudan du Sud. L'accord de paix d'août 2015 a été porteur d'espoir, mais la route du relèvement à l'issue du conflit sera longue.
108. Le Conseil a accueilli favorablement la prolongation de l'intervention jugée bien conçue et justifiée, se félicitant de la priorité donnée aux réfugiés et autres populations vulnérables ainsi que de l'attention portée à la nutrition et au développement des capacités. Les membres ont recommandé de maintenir la souplesse qui permet de passer de la distribution d'espèces à celle de vivres au cas où la monnaie locale subirait une nouvelle dépréciation, et préconisé d'élargir la base de donateurs.
109. Ayant pris acte des observations du Conseil, la directrice de pays a précisé que les transferts de vivres non assortis de conditions et les activités de création d'actifs s'attaquaient aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Bien que les réfugiés soient installés dans des zones couvertes par l'opération d'urgence, ils recevaient une assistance au titre de l'IPSR. Les modalités d'octroi seront modifiées uniquement pour les réfugiés de longue date ayant accès à la terre, qui se verront offrir des transferts conditionnels destinés essentiellement à appuyer les moyens d'existence. En raison des limitations de ressources, les zones où les taux de malnutrition atteignaient le niveau d'urgence ont été classées

prioritaires pour les activités nutritionnelles. L'initiative Achats au service du progrès ne pourra être mise en œuvre que dans les régions à productivité agricole élevée.

110. La directrice régionale a ajouté que les questions liées à la protection et à la problématique hommes-femmes étaient traitées de manière plus complète dans le document relatif à l'opération d'urgence. Le niveau élevé de demandes dans le pays a entraîné une forte concurrence pour l'accès aux ressources et s'est traduit par des pénuries de financement pour l'IPSR.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

111. Le directeur régional a présenté au Conseil un tour d'horizon des activités du PAM dans la région Asie et Pacifique, citant un exercice de remise à plat global qui était en train de transformer la manière de travailler du PAM. Les quatre piliers stratégiques restaient d'actualité: le mouvement SUN; le renforcement de la protection sociale; le renforcement de la résilience; et l'amélioration des interventions d'urgence. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, la gestion des savoirs et la problématique hommes-femmes ont apporté un appui transversal.
112. Les examens stratégiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays ont débouché sur de nouvelles formes d'engagement, dont les plans stratégiques de pays pour l'Inde et l'Indonésie. Le Pakistan est devenu le plus important gouvernement à la fois hôte et donateur du PAM. Aux Philippines, le PAM aidait à renforcer un filet de sécurité alimentaire existant (le "programme 4P") pour améliorer la résilience. Figurent parmi les autres exemples de nouvelles formes d'engagement la zone de regroupement humanitaire au Népal, qui a permis une intervention immédiate à la suite du séisme, et les plateformes d'action humanitaire au Pakistan.
113. Les effets du phénomène El Niño constituaient une menace pour 30 pour cent de la population indonésienne, 70 pour cent des habitants de Timor-Leste et au moins 850 000 personnes en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le PAM procédait à une analyse visant à développer des mesures d'atténuation des risques. Un nouveau bureau du PAM à Fidji concourait aux évaluations des produits alimentaires, des télécommunications et de la logistique, car 4,1 millions de personnes vivant dans les îles du Pacifique sud étaient confrontés à des risques liés à El Niño.
114. En République populaire démocratique de Corée, le PAM procédait à sa première évaluation nutritionnelle depuis 2012 en vue d'élaborer une nouvelle IPSR. Dans l'ensemble de la région, le PAM adoptait une approche plus stratégique de la planification, élargissant la portée des interventions au-delà de l'assistance alimentaire et s'employant avec les gouvernements et les partenaires à préparer les pays aux chocs.
115. Les membres du Conseil ont exprimé leur appréciation du soutien apporté par le PAM à cette région et ont déclaré attendre avec intérêt d'en savoir plus sur l'approche de l'examen stratégique et la manière dont elle était appliquée.
116. Le directeur régional a expliqué que les examens stratégiques étaient classés par ordre de priorité sur la base du programme de travail biennal et étaient conduits avec le concours de la Division des politiques et des programmes du Siège.

Programme de pays— Sri Lanka 200866 (2016–2017) (2015/EB.2/19) (pour approbation)

117. Le directeur de pays adjoint a présenté le programme de pays en précisant qu'il avait été conçu dans le contexte de l'accession de Sri Lanka au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
118. Le Conseil a souscrit à l'harmonisation du programme de pays avec les politiques gouvernementales. Les membres du Conseil ont estimé que le PAM devrait établir un calendrier clair de transfert des responsabilités du programme d'alimentation scolaire. Ils ont demandé des clarifications au sujet des interrogations sur les niveaux de qualité des aliments enrichis produits localement, la collaboration du PAM avec d'autres agences sur les questions liées à la problématique hommes-femmes et au changement climatique, ainsi que sur les liens entre le programme de pays et l'IPSR. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité d'un ciblage rigoureux pour faire en sorte que l'assistance atteigne les groupes les plus vulnérables, et ont encouragé le PAM à continuer d'analyser les risques et d'y remédier.
119. Le directeur de pays adjoint a expliqué que le PAM s'employait à préparer le Gouvernement à prendre en charge le programme d'alimentation scolaire selon un calendrier qui sera établi à l'occasion du prochain programme de pays. Le Gouvernement avait demandé au PAM de l'aider à améliorer la qualité des aliments enrichis produits localement pour le programme de supplémentation alimentaire. Le PAM et le Gouvernement avaient lancé conjointement diverses initiatives: une étude globale des moyens d'existence et de la résilience, une estimation du coût minimum du régime alimentaire et l'atlas de la sécurité alimentaire, qui servirait à cibler les communautés les moins résilientes aux fins de l'assistance. Le PAM a collaboré avec la FAO à des activités ayant une dimension nutritionnelle, ainsi qu'avec la FAO et l'UNICEF dans le cadre du mouvement SUN, et il a appuyé la conduite par Save the Children d'une alliance de la société civile visant à renforcer la nutrition.
120. Le représentant du Gouvernement sri-lankais a exprimé l'appréciation de son pays pour le travail du PAM.

Interventions prolongées de secours et de redressement— Népal 200875 (2015/EB.2/20) (pour approbation)

121. La directrice de pays a présenté l'IPSR, qui faisait suite à une opération d'urgence lancée en réponse au séisme survenu en avril et qui contribuerait à la vision du Gouvernement de "reconstruire en mieux" sous la conduite de l'autorité nationale chargée de la reconstruction créée en juin.
122. Félicitant le bureau de pays pour son prompt engagement dans les opérations de réhabilitation et de relèvement, le Conseil a accueilli favorablement l'IPSR, qui s'appuie sur les enseignements tirés de l'opération d'urgence. Les membres ont approuvé la priorité donnée aux populations marginalisées et isolées ainsi que l'attention portée à la préparation aux catastrophes; ils ont applaudi le pilotage assuré par le PAM des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence dans le cadre de l'opération d'urgence. Ils ont encouragé le bureau de pays à s'attacher avec le Gouvernement à résoudre les problèmes posés par les tensions politiques, notamment les pénuries de carburant. La collaboration avec le Gouvernement et d'autres acteurs était indispensable pour prévenir les doublons et les retards dans les travaux de reconstruction. Les membres ont fait part de leur inquiétude à propos de la capacité du PAM à suivre la large gamme d'activités prévues au titre de l'IPSR et craignaient que les pénuries de carburant et les mauvaises récoltes n'entraînent davantage de personnes dans l'insécurité alimentaire.

123. Dans sa réponse, la directrice de pays a fait savoir que, suite à un plaidoyer auprès du Gouvernement, le PAM disposait de réserves de carburant suffisantes pour ses centres de distribution, ainsi que pour le module de la logistique; des mules étaient utilisées pour atteindre les zones reculées. Le solide ancrage du PAM sur le terrain et dans les zones reculées devrait faciliter le suivi des activités. Le suivi des prix, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence devrait permettre de détecter tout besoin supplémentaire et d'y faire face en conséquence. Les consultations avec d'autres intervenants du secteur de la reconstruction, y compris avec les modules, faciliteraient les synergies et contribueraient à prévenir les doublons.
124. Le directeur régional a conclu en ajoutant que la collecte et la mise en forme des enseignements relatifs à la logistique étaient en cours.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Pakistan 200867 (2015/EB.2/21) (pour approbation)

125. La directrice de pays a remercié les membres du Conseil de la visite qu'ils ont faite au Pakistan. Suite aux consultations avec le Gouvernement, les donateurs et la société civile, la nouvelle IPSR marquait une transition vers le redressement et la durabilité à plus long terme. Elle était centrée sur l'assistance aux personnes déplacées et aux personnes de retour chez elles, aux communautés vulnérables aux catastrophes naturelles, ainsi que sur l'augmentation des capacités du gouvernement et la création d'un environnement propice à l'égalité des femmes. Il était aussi prévu une approche globale de la nutrition, un appui aux politiques, des partenariats avec le secteur privé pour la production locale et une assistance à la préparation aux catastrophes et aux interventions en cas de crise.
126. Le Conseil a remercié la directrice de pays de son exposé, notant que, malgré le travail exemplaire du PAM, le Pakistan restait confronté à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les membres du Conseil ont reconnu le caractère approprié de l'intervention, en particulier de l'assistance aux personnes de retour chez elles et aux déplacés. Ils ont apprécié la priorité donnée par le PAM aux femmes et aux enfants.
127. En réponse aux questions du Conseil, la directrice de pays a expliqué que le développement des capacités était en phase avec l'action du Gouvernement, le PAM fournissant le soutien technique dans les domaines clés et passant à un rôle d'appui technique élargi. Le suivi était effectué par les partenaires du PAM en collaboration avec les bénéficiaires, tandis qu'il était fait appel à des tiers dans les zones difficiles d'accès. Un guichet consacré aux retours d'information a permis aux bénéficiaires de signaler les problèmes. La relation exceptionnelle qui s'était établie entre le Gouvernement à la faveur de sa contribution en blé, les donateurs, qui ont apporté des ressources complémentaires, et le PAM a permis une couverture des besoins alimentaires plus large, plus efficiente et à moindre coût.
128. La problématique hommes-femmes a été intégrée à l'IPSR en prévoyant des espaces réservés aux femmes pour les distributions et les échanges de vues. Si les déplacements devaient se poursuivre au-delà de 2017, une révision budgétaire pourrait être nécessaire.
129. L'Ambassadeur du Pakistan a conclu en exprimant son appréciation pour le travail du PAM dans son pays.

**Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays République démocratique populaire lao 200242
(2015/EB.2/22) (pour approbation)**

130. La directrice de pays a présenté la révision, qui alignait le programme de pays sur le PNUAD et le huitième Plan national de développement socioéconomique lancé par le Gouvernement. L'augmentation budgétaire était fondée sur des consultations tenues avec le Gouvernement et les partenaires ainsi que sur les constatations d'une évaluation à mi-parcours.
131. Le Conseil s'est félicité de la poursuite des composantes du programme de pays ainsi que de l'attention portée à la problématique hommes-femmes et à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Les membres ont encouragé le PAM à poursuivre sa collaboration avec le FIDA et à assurer la durabilité des actifs créés. Ils attendaient avec intérêt de prendre connaissance des résultats de l'étude des avantages comparatifs de la collation en milieu de matinée par rapport au repas de midi servi à l'école. Les membres ont accueilli favorablement la possibilité d'améliorer le ciblage dans le cadre du programme de pays et ont insisté sur la nécessité de mettre en place des systèmes de suivi performants et de développer les capacités nationales.
132. La directrice de pays a répondu en décrivant brièvement la nouvelle stratégie de suivi et la présence renforcée du PAM sur le terrain. Elle a réaffirmé l'engagement du PAM à travailler en amont et à assurer des programmes de qualité; elle a évoqué les options relatives au transfert des responsabilités de l'alimentation scolaire. De nouveaux systèmes permettant de recueillir l'opinion des bénéficiaires étaient à l'essai.

**Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et
de redressement—Myanmar 200299 (2015/EB.2/23) (pour approbation)**

133. Le directeur de pays a informé le Conseil de la situation au Myanmar, où le PAM était venu en aide à des populations en situation d'insécurité alimentaire, avait créé des actifs, avait nourri des écoliers et s'était attaqué à la malnutrition. Malgré les progrès enregistrés, 26 pour cent de la population du pays vivaient dans la pauvreté. Les priorités de l'IPSR révisée portaient sur la préparation aux situations d'urgence, la nutrition et les filets de protection sociale.
134. Le Conseil a pris note de l'engagement du Gouvernement en faveur de l'élimination de la faim. Se félicitant de la priorité donnée dans l'IPSR au renforcement de la résilience, les membres ont souligné la vulnérabilité des zones touchées par les inondations et encouragé à suivre de près les transferts de type monétaire dans les régions en situation d'instabilité économique. Tout en appuyant l'action du PAM en matière de développement des capacités, le Conseil a demandé de préciser ces activités et encouragé le PAM à hiérarchiser les opérations en fonction des niveaux de financement estimatifs. Les membres ont également préconisé que le PAM examine l'utilisation des espèces dans le contexte de la vulnérabilité au climat.
135. Le directeur de pays a exprimé sa gratitude au Conseil pour ses observations, soulignant que la majeure partie de l'investissement du PAM dans le développement des capacités porterait sur la nutrition. Les ressources ont été concentrées sur les régions où les taux de malnutrition étaient les plus élevés. Le PAM suivrait tous les transferts de type monétaire et étudierait avec le Gouvernement et d'autres intervenants des stratégies propres à réduire la dénutrition ainsi que le dispositif de transfert des responsabilités de l'alimentation scolaire.

136. Le Gouvernement du Myanmar a exprimé sa gratitude pour le soutien du PAM, qui était aligné sur les priorités nationales.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

137. Le directeur régional a rappelé que le début précoce de la période de soudure, conjugué au phénomène El Niño, dont on avait annoncé qu'il serait le plus virulent qu'ait connu la région de l'Afrique australe ces 35 dernières années, a aggravé l'insécurité alimentaire qui touchait toute la région, où quelque 16 millions de personnes étaient déjà affectées. On s'attendait à ce que l'apport alimentaire dans les communautés vulnérables baisse, à ce que la consommation d'aliments nutritifs recule et à ce que l'adoption de stratégies de survie préjudiciables progresse. Les pays pourraient aussi recourir à l'importation de denrées en dehors de la région, ce qui était problématique compte tenu de la dévaluation de nombreuses monnaies africaines et de la forte augmentation des prix des produits de contre-saison.
138. Le bureau régional a adopté une approche de la préparation dite "sans regrets" alors qu'El Niño atteignait son intensité maximale. La saison de végétation effective a coïncidé précisément avec El Niño, tandis que la saison des pluies a été tardive. On procédait à des comparaisons avec la grave sécheresse de 2002, quand l'Afrique australe a été le théâtre de la plus grosse crise humanitaire qu'ait connue le PAM.
139. Le PAM et plusieurs partenaires, dont la FAO et la Communauté du développement de l'Afrique australe, procédaient à une analyse commune de l'évolution des disponibilités alimentaires au niveau des pays et des ménages à mesure que la saison avançait, étude couplée à une campagne préventive de sensibilisation. Les initiatives visant à renforcer les moyens d'action des gouvernements seraient encouragées, y compris celles portant sur la résilience, d'autant que les économies et les politiques nationales s'étaient améliorées ces dernières années. Des approches et des outils novateurs tels que le recours accru aux transferts de type monétaire seraient adoptés; la possibilité d'utiliser les réserves céréalières comme mesure d'atténuation serait étudiée.
140. Le directeur régional a remercié les donateurs de leurs contributions et signalé la nécessité d'une action immédiate pour faire en sorte que les acquis du développement ne soient pas perdus pendant que l'on s'attachait à répondre aux besoins humanitaires de 16 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire.
141. Le Conseil a reconnu la gravité des effets d'El Niño et pris note de son impact global: il était nécessaire que les plans prennent en compte la possibilité qu'un financement supplémentaire ne se matérialise pas compte tenu des demandes concurrentes.
142. Le directeur régional a mis en lumière divers plans pour œuvrer avec un large éventail de parties prenantes, y compris des institutions financières internationales, afin de les sensibiliser et d'harmoniser les réponses nécessaires.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République-Unie de Tanzanie (2011–2014) et réponse de la direction (2015/EB.2/24) (pour examen)

143. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport, dont les constatations étaient mitigées. Alors qu'au plan opérationnel les activités avaient été pertinentes au regard des conditions qui régnaient dans le pays, l'intégration programmatique plus profonde prévue dans la stratégie de pays n'a pas eu lieu, en partie du fait de contraintes de financement. À l'exception de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que de l'initiative Achats au service du progrès, la situation concernant le transfert de responsabilités et la

durabilité telle qu'envisagée dans la stratégie de pays manquait de clarté. Le rapport d'évaluation complet contenait plus de précisions.

144. Le directeur régional a fait observer que les déficits de ressources avaient entravé l'engagement du PAM dans les politiques nationales relatives aux filets sécurité et à l'alimentation scolaire. La direction appliquait la plupart des recommandations mais était en désaccord avec la recommandation 4 concernant la participation du bureau de pays aux transferts alimentaires directs dans certains contextes. Le PAM devait être prêt à apporter une assistance immédiate aux réfugiés susceptibles d'entrer dans le pays; nombre des réfugiés dans les zones reculées n'avaient guère d'autres choix que les vivres du PAM.
145. Le Conseil avait dans l'ensemble souscrit à l'évaluation et à la réponse de la direction, mais certains membres estimaient que la référence aux stratégies de développement du pays datant des 50 dernières années était inappropriée. Plusieurs membres trouvaient que l'approbation récente d'une révision budgétaire du programme de pays aurait dû être reportée jusqu'à la parution des constatations de l'évaluation, et ils ont encouragé la direction à envisager d'appliquer certains éléments des recommandations avec lesquelles elle n'était pas pleinement d'accord.
146. Les membres étaient particulièrement préoccupés par l'absence de stratégie de transfert des responsabilités de l'alimentation scolaire, et certains d'entre eux ont préconisé d'inclure la participation du secteur privé. Les membres ont également estimé que l'évaluation aurait dû contenir des recommandations à l'intention du Gouvernement.
147. La Directrice du Bureau de l'évaluation a expliqué que les références à plusieurs décennies de développement visaient à clarifier le contexte dans lequel se déroulaient les opérations du PAM dans le cadre de l'aide au développement du pays dispensée au titre de l'initiative "Unis dans l'action" des Nations Unies. Le Bureau de l'évaluation avait organisé un atelier dans le pays à l'occasion duquel le chef de l'équipe d'évaluation avait informé le personnel du bureau de pays des premiers constats issus de l'évaluation afin de concourir à la préparation de la récente révision budgétaire du programme de pays.
148. Le directeur régional a ajouté que les constatations de l'évaluation servaient à l'élaboration du plan stratégique de pays, qui ferait état de la forte croissance enregistrée par le pays ces dernières années. Le PAM avait acheté des produits alimentaires auprès de la République-Unie de Tanzanie qu'il destinait à ses interventions dans d'autres pays.

Programme de pays—Zambie 200891 (2016–2020) (2015/EB.2/25) (*pour approbation*)

149. Le directeur de pays a informé le Conseil du travail du PAM en Zambie, où les chocs climatiques et le retard de croissance chez les enfants étaient particulièrement préoccupants. Le programme de pays visait à améliorer l'éducation dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, à renforcer la résilience aux chocs et à remédier à la dénutrition.
150. À la lumière des enseignements tirés de l'évaluation à mi-parcours de l'actuel programme de pays, le nouveau programme de pays a été centré sur la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et le renforcement de la capacité gouvernementale à prendre en charge le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM s'attacherait avec la FAO à promouvoir l'agriculture de conservation auprès des exploitants. En outre, le programme de pays contribuerait à renforcer la résilience aux chocs climatiques et appuierait la préparation aux catastrophes. Les succès et les enseignements dégagés de l'initiative pilote Achats au service du progrès seraient intégrés au programme de pays.

151. Le Conseil a remercié le directeur de pays de son exposé, félicité le PAM de l'importance donnée à l'agriculture durable et demandé des précisions sur l'action envisagée par le PAM en matière de renforcement de la résilience. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à faire jouer ses bonnes relations avec le Gouvernement et le secteur privé pour faciliter la prise en charge nationale du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
152. Prenant acte des observations du Conseil, le directeur de pays a expliqué que la Zambie diversifiait son économie, et qu'en conséquence le PAM continuerait à promouvoir la diversification de l'agriculture et les liens commerciaux avec le secteur tant public que privé. En réponse à une question du Conseil, il a expliqué que le Gouvernement avait fait de la scolarisation des orphelins du sida une priorité.
153. Le Gouvernement de la Zambie a exprimé sa gratitude au PAM et à son Conseil d'administration pour l'approbation du programme de pays.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Mozambique 200286 (2015/EB.2/26) (pour approbation)

154. Le directeur régional a déclaré que la nature de l'assistance du PAM pour chacune des composantes du programme de pays avait été ajustée à la demande du Gouvernement. Le PAM adaptait son approche à l'évolution des besoins.
155. Le Conseil a accueilli favorablement le recentrage du PAM sur le soutien technique au gouvernement et l'a instamment invité à appuyer les programmes nationaux de lutte contre la malnutrition généralisée. Les membres du Conseil ont apprécié l'intention du PAM de jouer le rôle de coordonnateur et de facilitateur en vue d'optimiser les mécanismes de réponse aux catastrophes, l'utilisation des transferts de type monétaire, et le programme en cours de micronutriments en poudre mené en collaboration avec divers partenaires. La suspension d'autres interventions visant directement la nutrition dans l'attente des résultats de l'évaluation a été questionnée. Certains membres ont demandé un complément d'information au sujet des soins aux handicapés et de l'engagement du PAM à l'égard du programme Acheter aux Africains pour l'Afrique. Les membres du Conseil ont pris bonne note de l'alignement du programme de pays sur le PNUAD et l'action d'autres partenaires.
156. Le directeur régional a expliqué que la coopération Sud-Sud facilitait la transition vers un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Des outils pour les évaluations de besoins en milieu urbain étaient nécessaires afin d'amplifier le développement des capacités, élément qui requerrait également un financement.
157. Le directeur régional a remercié le Conseil et signalé que les questions plus pointues seraient communiquées au directeur de pays, qui assistait à un cours à l'intention de coordonnateurs résidents potentiels.

Interventions prolongées de secours et de redressement — République démocratique du Congo 200832 (2015/EB.2/27) (pour approbation)

158. Le directeur de pays a présenté l'IPSR, qui répondait aux besoins créés par le conflit qui perdure dans l'est du pays. Avec 1,6 million de déplacés et des élections prévues pour 2016, on ne pouvait guère espérer une amélioration de la situation de la sécurité alimentaire avant au moins deux ans.

159. Le Conseil a accueilli favorablement l'IPSR et applaudi à la réaction positive du bureau de pays aux constatations et recommandations de l'évaluation de 2014, notamment en ce qui concernait l'amélioration de ses liens avec d'autres acteurs humanitaires opérant dans le pays. Les membres ont recommandé de pousser plus loin cette coopération en mettant sur pied des programmes conjoints avec différents partenaires. Les taux élevés de malnutrition dans plusieurs parties du pays qui n'étaient pas couvertes par l'IPSR ont suscité certaines inquiétudes, et les membres espéraient voir à l'avenir une utilisation accrue des transferts de type monétaire. Le ciblage devrait prendre en compte l'IPC.
160. Le directeur de pays est convenu que des ressources additionnelles étaient nécessaires pour s'attaquer à la malnutrition dans d'autres zones. Le bureau de pays plaidait en faveur d'un engagement plus soutenu du Gouvernement en matière de nutrition. La situation de la sécurité rendait une large utilisation des transferts de type monétaire trop risquée; des groupes armés pratiquaient l'enlèvement de personnel humanitaire pour se procurer des fonds. En incluant les modestes quantités acquises dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, le PAM a acheté dans le pays près de 30 pour cent des produits alimentaires requis pour ses opérations en RDC. La coopération s'est avérée précieuse à la fois pour les partenaires et pour le PAM, et le bureau de pays a encouragé les partenaires du développement à prendre en considération les effets du conflit dans leur planification.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la visite du Conseil d'administration du PAM au Pakistan

161. Les membres du Conseil qui avaient participé à la visite sur le terrain effectuée au Pakistan ont fait part de leurs observations et conclusions, et ont chaleureusement remercié le Gouvernement ainsi que l'équipe de pays du PAM et le Secrétariat pour leur appui. La délégation a pu observer la gamme des activités du PAM allant des secours d'urgence au relèvement et au développement, et elle a eu l'occasion de participer à des réunions à différents échelons avec des ministres, des responsables locaux, des partenaires et des membres du personnel du PAM.
162. Les participants ont mentionné les excellentes relations nouées entre le Gouvernement et l'équipe de pays du PAM. Les investissements substantiels du Gouvernement à l'appui des programmes du PAM ont été pleinement appréciés. L'observation du travail du PAM avec le secteur privé a permis de constater l'efficacité d'opérations à grande échelle telles que le programme d'iodation du sel. L'attention portée par le PAM à la programmation prenant en compte les spécificités de chaque sexe a été manifestement efficace, et son aptitude à utiliser une panoplie d'outils et de modalités adaptée aux différents contextes a été un facteur majeur de réussite.
163. Les difficultés à établir et tenir à jour des registres rigoureux des bénéficiaires en raison de la vulnérabilité des personnes déplacées ont été soulignées. Il a également été constaté la nécessité de poursuivre les efforts afin d'assurer la coopération entre certaines des organisations non gouvernementales et le Gouvernement.
164. L'équipe a estimé que les avantages des voyages sur le terrain compensaient largement les coûts: les visites ont donné l'occasion de toucher du doigt les conditions et les contraintes du contexte dans lequel le PAM opérait et marquait des points. Le bilan de cette visite a été une meilleure aptitude à prendre des décisions responsables et en connaissance de cause au sein du Conseil.

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

9 novembre 2015

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Muhsin Younis Abdul Majid Al-Samarae (Iraq, Liste B) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2015.

9 novembre 2015

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2015/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

9 novembre 2015

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**2015/EB.2/2 Politique en matière d'évaluation (2016-2021)**

Le Conseil approuve le document intitulé "Politique en matière d'évaluation (2016-2021)" (WFP/EB.2/2015/4-A/Rev.1).

9 novembre 2015

2015/EB.2/3 Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective" (WFP/EB.2/2015/4-B) en tenant compte des questions soulevées par le Conseil lors de ses débats.

9 novembre 2015

2015/EB.2/4 Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

➤ Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome: le point de vue du PAM" (WFP/EB.2/2015/4-C/Rev.1) et a invité à continuer de donner suite aux dispositions prévues aux paragraphes 55 à 62 concernant les prochaines étapes, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

9 novembre 2015

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2015/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour 2016–2018

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2016-2018 tel que présenté par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2015/5-A/1/Rev.1, le Conseil:

- i. **a pris note** du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) pour 2016 se fonde sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 4,9 milliards de dollars É.-U. en 2016;
- ii. **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels pour 2016, soit 8,6 milliards de dollars, et des propositions de hiérarchisation de ces besoins en fonction des prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III;
- iii. **a approuvé** pour 2016 un budget AAP d'un montant de 290,3 millions de dollars qui sera affecté comme suit:

Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	107,4 millions de dollars
Appui aux programmes: Siège	50,1 millions de dollars
Gestion et administration	132,8 millions de dollars
Total	290,3 millions de dollars

- iv. **a approuvé** l'affectation, au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP, d'un montant de 17,0 millions de dollars pour financer des initiatives internes d'importance primordiale, comme indiqué au chapitre IV;
- v. **a approuvé** l'affectation en 2016, au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP, d'un montant de 3 millions de dollars pour financer une initiative interne d'importance primordiale destinée à i) réorganiser et réaménager les processus en vue de dégager de nouvelles économies et de recentrer les activités de terrain sur la mission à mener, et ii) parachever en 2016 l'étude de viabilité concernant le centre de services mondial qu'il est proposé de créer;
- vi. **a approuvé** le recours au produit des intérêts crédité au Fonds général pour couvrir les frais de gestion des placements, à hauteur de 1 million de dollars par an;
- vii. **a approuvé** un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour 2016;
- viii. **a autorisé** la Directrice exécutive à ajuster la composante AAP du budget en fonction de la variation du niveau de recettes prévu pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes; et

- ix. **a approuvé** l'établissement d'un plafond de 82 millions de dollars pour les avances au titre des services internes à partir de 2016 et a dit compter revoir ce point régulièrement dans le cadre des futurs plans de gestion.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2015/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2015/5(A,B,C,D)/3).

9 novembre 2015

2015/EB.2/6 Nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022

Le Conseil a nommé la Cour des comptes de la France aux fonctions de Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022.

Le montant total annuel de la rémunération du Commissaire aux comptes sera de 380 000 dollars, comprenant les honoraires et toutes autres charges et dépenses, payables en versements trimestriels.

Le Conseil a autorisé son Président à signer en son nom le contrat entre le PAM et la Cour des comptes de la France.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2015/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2015/5(A,B,C,D)/3).

10 novembre 2015

2015/EB.2/7 Point sur l'examen du cadre de financement

Ayant examiné le document intitulé "Point sur l'examen du cadre de financement" (WFP/EB.2/2015/5-C/1*), le Conseil:

- i) a pris note des travaux actuellement consacrés à l'examen du cadre de financement, du calendrier proposé pour leur exécution et des estimations de coût pour 2015 et 2016;
- ii) a pris note de l'examen du niveau cible du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, et de la conclusion du Secrétariat selon laquelle il conviendrait de faire passer ce niveau de l'équivalent de quatre mois de dépenses administratives et d'appui aux programmes approuvées à l'équivalent de cinq mois, et de fixer un "niveau plancher" équivalent à deux mois de dépenses administratives et d'appui aux programmes approuvées; et
- iii) attendait avec intérêt que lui soient présentées des mises à jour régulières sur l'examen du cadre de financement.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2015/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2015/5(A,B,C,D)/3).

10 novembre 2015

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2015/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012–2014) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012–2014)" (WFP/EB.2/2015/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2015/6-A/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil lors de ses débats.

10 novembre 2015

2015/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation conjointe de l'initiative REACH (2011–2015) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation conjointe de l'initiative REACH (2011–2015)" (WFP/EB.2/2015/6-C*) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2015/6-C/Add.1*, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

10 novembre 2015

2015/EB.2/10 Rapport de synthèse des évaluations consacrées au travail du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de synthèse des évaluations consacrées au travail du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise" (WFP/EB.2/2015/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2015/6-B/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil lors de ses débats.

10 novembre 2015

2015/EB.2/11 Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2014–2015

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2014–2015" (WFP/EB.2/2015/6-E*), en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

10 novembre 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2015/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Amérique centrale 200490

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 58,7 millions de dollars qui était proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement régionale pour l'Amérique centrale 200490, "Rétablir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des groupes vulnérables touchés par des chocs récurrents en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua" (WFP/EB.2/2015/8-C/3).

10 novembre 2015

2015/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Haïti 200150

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 40,7 millions de dollars qui était proposée pour le projet de développement Haïti 200150 (WFP/EB.2/2015/8-A/3), ainsi que la prolongation du projet pour une durée de deux ans allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

10 novembre 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**2015/EB.2/14 Programme de pays—Ouganda 200894 (2016–2020)**

Le Conseil a approuvé le programme de pays Ouganda 200894 (2016–2020) (WFP/EB.2/2015/7/1), qui requérait 49 759 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 47,8 millions de dollars, ainsi que des activités de développement et d'augmentation des capacités pour un montant de 34,6 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 103,5 millions de dollars.

11 novembre 2015

2015/EB.2/15 Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200852

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Ouganda 200852, "Assistance alimentaire en faveur des ménages vulnérables" (WFP/EB.2/2015/8-B/5 + Corr.1), qui était proposée.

11 novembre 2015

2015/EB.2/16 Interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200844

➤ Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Somalie 200844, "Réduire la malnutrition et renforcer la résilience face aux chocs pour assurer la sécurité alimentaire en Somalie" (WFP/EB.2/2015/8-B/4), qui était proposée.

11 novembre 2015

2015/EB.2/17 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200712

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 131 millions de dollars qui était proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200712, "Réponse aux crises humanitaires et réorientation des groupes de population en situation d'insécurité alimentaire vers des stratégies plus résilientes" (WFP/EB.2/2015/8-C/4).

11 novembre 2015

2015/EB.2/18 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du Sud 200572

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 258,8 millions de dollars qui était proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement 200572, ainsi que la prolongation de l'intervention pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (WFP/EB.2/2015/8-C/1).

11 novembre 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**2015/EB.2/19 Programme de pays— Sri Lanka 200866 (2016–2017)**

Le Conseil a approuvé le programme de pays Sri Lanka 200866 (2016–2017) (WFP/EB.2/2015/7/2), qui requérait 10 956 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 7,9 millions de dollars et des transferts de type monétaire pour un montant de 4,5 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 19,7 millions de dollars.

11 novembre 2015

2015/EB.2/20 Interventions prolongées de secours et de redressement—Népal 200875

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Népal 200875, "Rétablir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et mettre en place des moyens d'existence résilients dans les zones touchées par le séisme" (WFP/EB.2/2015/8-B/2), qui était proposée.

11 novembre 2015

2015/EB.2/21 Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200867

➤ Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Pakistan 200867, "Transition: vers un Pakistan où la résilience et la sécurité alimentaire sont assurées" (WFP/EB.2/2015/8-B/3/Rev.1), qui était proposée.

11 novembre 2015

**2015/EB.2/22 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays République démocratique populaire lao 200242**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 17,6 millions de dollars qui était proposée pour le programme de pays République démocratique populaire lao 200242 (WFP/EB.2/2015/8-A/1), ainsi que la prolongation du programme pour une durée d'un an allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

11 novembre 2015

2015/EB.2/23 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Myanmar 200299

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 134,8 millions de dollars qui était proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Myanmar 200299, "Accompagner la transition grâce à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition des populations les plus vulnérables", ainsi que la prolongation de cette intervention pour deux ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2015/8-C/2).

11 novembre 2015

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE**2015/EB.2/24 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République-Unie de Tanzanie (2011–2014) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République-Unie de Tanzanie (2011–2014)" (WFP/EB.2/2015/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2015/6-D/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil lors de ses débats.

12 novembre 2015

2015/EB.2/25 Programme de pays—Zambie 200891 (2016–2020)

Le Conseil a approuvé le programme de pays Zambie 200891 (2016–2020) (WFP/EB.2/2015/7/3), qui requérait 9 951 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 4,2 millions de dollars, des transferts de type monétaire d'un montant de 3,1 millions de dollars et des activités de développement et d'augmentation des capacités représentant un montant de 13,6 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 33,5 millions de dollars.

12 novembre 2015

2015/EB.2/26 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mozambique 200286

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 12,9 millions de dollars qui était proposée pour le programme de pays Mozambique 200286, ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (WFP/EB.2/2015/8-A/2).

12 novembre 2015

2015/EB.2/27 Interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200832

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement République démocratique du Congo 200832, "Assistance alimentaire ciblée en faveur des victimes des conflits armés et d'autres groupes vulnérables" (WFP/EB.2/2015/8-B/1), qui était proposée.

12 novembre 2015

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**2015/EB.2/28 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2016–2017**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2016–2017" (WFP/EB.2/2015/11) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

12 novembre 2015

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**2015/EB.2/29 Résumé des travaux de la session annuelle de 2015 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2015 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2015/16.

12 novembre 2015

ANNEXE II

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Désignation du Rapporteur**
3. **Introduction liminaire de la Directrice exécutive**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Politique en matière d'évaluation (2016–2021) (*pour approbation*)
 - b) Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (*pour examen*)
 - c) Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (*pour examen*)
 - d) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (*pour information*)
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2016–2018 (*pour approbation*)
 - b) Nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022 (*pour approbation*)
 - c) Point sur l'examen du cadre de financement (*pour examen*)
 - d) Plan de travail du Commissaire aux comptes (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de nutrition (2012–2014) et réponse de la direction
 - b) Rapport de synthèse des évaluations consacrées au travail du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation conjointe de l'initiative REACH (2011–2015), et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République-Unie de Tanzanie (2011-2014) et réponse de la direction
 - e) Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2014–2015

Questions opérationnelles

7. **Programmes de pays** (*pour approbation*)
 - Sri Lanka 200866 (2016-2017)
 - Ouganda 200894 (2016-2020)
 - Zambie 200891 (2016-2020)
8. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation** (*pour approbation*)
 - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Projet de développement Haïti 200150

- Programme de pays République démocratique populaire lao 200242
 - Programme de pays Mozambique 200286
 - b) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - République démocratique du Congo 200832
 - Népal 200875
 - Pakistan 200867
 - Somalie 200844
 - Ouganda 200842
 - Zimbabwe 200892 – **RETIRÉ**
 - c) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Amérique centrale 200490
 - Éthiopie 200712
 - Myanmar 200299
 - Soudan du Sud 200572
9. ***Projets approuvés par correspondance (pour information)***
- Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
- Malawi 200692
10. ***Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)***
- a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015
 - Djibouti 200824
 - Rwanda 200744
 - b) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015
 - c) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015
11. ***Questions d'organisation et de procédure***
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2016–2017 (*pour approbation*)
12. ***Résumé des travaux de la session annuelle de 2015 du Conseil d'administration (pour approbation)***

13. ***Questions diverses***

- Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Jordanie (*pour information*)
- Rapport sur la visite du Conseil d'administration du PAM au Pakistan (*pour information*)

14. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
REACH	Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants
SUN	Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance